

DECLARATION LIMINAIRE

Nous nous retrouvons en ce début d'année 2020 pour le premier Comité Technique.

Le temps passe mais les attaques du gouvernement sur le régime des retraites n'ont pas cessé et demeurent au cœur de nos préoccupations bien qu'il soit en cours de discussion au parlement.

C'est pourquoi bien que présents aujourd'hui autour de cette table, nous restons solidaires des luttes en cours menées par nos camarades de l'interpro.

Monsieur le Directeur,

Vous avez souvent répété, les avions doivent voler, les bateaux naviguer, qu'en est-il aujourd'hui ?

Concernant les marins, la DG n'a pas anticipé les départs en retraite, sur cinq ans les départs ne seront pas compensés (ex : chef de quart, mecano, marin-pont). Votre système de formation n'est pas en adéquation avec les besoins opérationnels identifiés, le besoin en personnel à former s'élève à environ 30 marins/an , environ 12 chefs de quart/an sur cinq ans. Nous en sommes loin !

Pour les aériens, le sous-effectif chronique sur certains sites en rapport à la charge de travail implique une augmentation des heures d'avances voir des difficultés d'organisation du service. Une mise à niveau des effectifs s'avère nécessaire et urgent pour garantir l'activité opérationnelle.

De plus, vous n'avez toujours rien proposé pour le problème des heures d'avances car ces agents en cumulant ce quota d'heures ont permis la navigation des moyens maritimes et aériens. Cela traduit un manque de personnels. Nous n'avons eu de cesse de vous répéter d'abonder l'effectif, de nommer un 3ème chef de bord et un 2ème second chef mécano ainsi que l'ouverture d'un poste de secrétaire.

Ferons-nous preuve de crédibilité lorsque nous immobiliserons un moyen de 6 millions d'€ faute de personnel pour une économie d'environ 1000€.

Pour la CGT, la réponse est NON !

Le déménagement de Dugny est un sujet qui date et qui a fait couler de l'encre.

L'installation dans les locaux actuels devait être provisoire, cela fait maintenant 7 ans. Aujourd'hui les agents de l'Échelon Technique sont fatigués de ces multiples discussions, projets autour de leur avenir sans aucune visibilité.

Lors de la mise en place de l'EC 135 de la Douane pour la BSAT, tous les agents maintenanciers ont été pro-actif dans la mise en œuvre de leur acquisition d'expérience, cela a engendré de l'ordre de 4 à 6 mois de déplacement pour ces agents en complément du temps dévolu à la partie théorique. Depuis 2018, la situation est excessivement pénible et plus particulièrement avec la perte quasi totale de la disponibilité des moyens sur site.

L'annonce de la mise en place d'un hélicoptère de location avec maintenance intégrée soulevait déjà la question de la pertinence du maintien de l'Échelon Technique en sachant qu'aucune intervention de leur part est possible sur l'aéronef. Pour autant, la réponse à cette question auprès de l'ensemble de la hiérarchie a été :

Ne vous inquiétez pas, nous nous occupons de vous !

M le Directeur, ce n'est qu'à l'occasion de votre déplacement à Dugny pour informer les agents de la décision de déménagement de la BSAT que les agents ont appris que l'ET fermerait alors que cela était identifié depuis longtemps et que, une fois de plus, le manque d'anticipation nous conduit à des situations ubuesques :

l'absence de franchise envers les agents depuis l'annonce de location des moyens a créé un climat de travail anxigène qui n'a que trop duré.

Les agents concernés souhaitent que les démarches aillent vite et qu'enfin comme cela leur a été dit : vous vous occupiez d'eux en prenant en compte leur souhait afin qu'ils puissent tourner la page définitivement bien que les problèmes personnels inhérents à cette situation resteront à régler pour chacun d'entre eux. Les sites permettant leur restructuration dans leur périmètre professionnel sont très éloignés de Dugny.